

MÉMOIRE

Pourquoi je m'oppose au projet de parc national des dunes de Tadoussac

En tant que citoyen inquiet, je suis opposé au projet du parc national des-Dunes-de-Tadoussac en raison de plusieurs préoccupations importantes.

Premièrement, l'accès à la nature au Québec est de plus en plus difficile sans devoir payer, ce projet enlèverait un accès gratuit aux résidents du secteur BEST (Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Coeur, Tadoussac) sauf Tadoussac, mais aussi à tous les visiteurs. Le paysage des dunes est non seulement un patrimoine dont la responsabilité devrait être sociétale, mais ça devrait aussi être libre d'accès et libre de droits. Il est dit que les résidents de Tadoussac auront de la gratuité ainsi que les résidents secondaires qui ne sont là que quelques semaines par année. Cela crée un deuxième poids deux mesures excessif si on prend l'exemple de la municipalité voisine Sacré-Cœur, où il y a là aussi un parc SEPAQ mais il n'y a pas de gratuité pour les résidents de la municipalité.

Les droits d'accès annuels au Québec pour une famille de deux adultes et deux enfants est de 172\$ contre 99\$ en Ontario, 108,80\$ au États Unis et 0\$ en France par exemple (1).

Le développement de 75 emplacements de camping et d'infrastructures connexes donnera la priorité au profit plutôt qu'aux personnes, ce qui rendra difficile pour les familles et les individus à faible revenu de profiter de la beauté naturelle de la région. Sachant que la Côte Nord possède l'un des revenus médians les plus faibles au Québec, il est dommageable d'enlever un accès gratuit à la nature qui est bénéfique pour la santé mentale des populations précaires.

En outre, la construction de ces campings et d'une route goudronnée compromettra la conservation du site, qui est l'argument principal des promoteurs. L'impact environnemental de la construction et de l'entretien de ces structures, ainsi que l'augmentation du trafic humain, nuiront inévitablement à l'écosystème fragile des dunes. À noter que la future route d'accès est un corridor de biodiversité important où la grande faune traverse régulièrement. C'est un accès qui n'est pas déneigé en hiver et un secteur où la faune peut parcourir le territoire tranquillement, ce qui ne sera plus le cas avec une route accessible à l'année.

De plus, la gestion des ressources en eau est une préoccupation importante. Le développement de 75 campings nécessitera une quantité substantielle d'eau, ce qui pourrait entraîner l'épuisement des sources d'eau locales et nuire à la vie aquatique de la région. Si on se base sur une moyenne de 258 litres d'eau consommée par jour par personne (2) sur site, multiplié par le nombre de visiteurs de 75 emplacements, nous sommes à 19350 litres d'eau par jour pour 75 personnes, ce chiffre peut facilement doubler voire tripler selon le nombre de personnes. Il serait intéressant d'avoir des informations concernant les infrastructures qui seront installées pour supporter cette pression sur l'eau. Cela entraîne aussi la question de l'assainissement de toutes ces eaux usées encore une fois, quelles infrastructures seront installées et de quelle manière pour supporter l'assainissement de 75 emplacements de campings ? Je pense que c'est incompatible avec la notion de conservation qui est mise en avant par les promoteurs.

Enfin, le projet créera une concurrence déloyale pour les petits entrepreneurs du tourisme récréatif de la région. Le développement des campings et des infrastructures connexes éloignera les clients des

entreprises locales, menaçant leurs moyens de subsistance et le caractère unique de la région. On parle d'une manne financière qui ne profitera même pas à la région directement et à leurs habitants. De nombreux projets d'hébergements et activités récréotouristiques voient le jour sur la Côte Nord et ce projet peut amener un gros manque à gagner pour nos entrepreneurs locaux et notre milieu.

En conclusion, le projet du parc national des Dunes-de-Tadoussac donne la priorité au profit plutôt qu'aux personnes et à l'environnement, et j'exhorte les décideurs à reconsidérer ce projet et à donner la priorité à la conservation accessible et durable de nos ressources naturelles il est important de mettre en pause ce projet de parc national pour le bien de tous.

Sylvain Duprat

Résident de la municipalité de Sacré-Cœur-Saguenay

Références :

(1) <https://www.lapresse.ca/contexte/2023-06-04/a-qui-appartiennent-les-paysages.php>

(2) <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/economiser/faits-saillants#>